



SPORTS ET LOISIRS

LES JEUX GONFLABLES

Les jeux gonflables sont de plus en plus utilisés par les municipalités québécoises dans le cadre d'événements divers. Bien qu'ils soient relativement simples à installer et populaires chez les enfants, ces derniers peuvent comporter des risques pour les utilisateurs et le public en cas de mauvaise utilisation.

RISQUES IDENTIFIÉS

- › Blessures légères
- › Blessures graves

MESURES PROPOSÉES

JEUX GONFLABLES

- › Acheter ou louer des jeux gonflables à usage public. Ne pas utiliser de jeux gonflables de type résidentiel (achetables en ligne ou en magasin grande surface) lors d'événements publics, car les éléments structuraux (poteaux, cordages, sangles, ancrages et autres) ainsi que le matériel (tissus) ne sont pas conçus pour accueillir un grand nombre d'utilisateurs. Le risque de blessures est donc plus élevé.
- › Choisir des jeux gonflables ayant du matériel (tissus) et des composantes incombustibles.
- › Attacher solidement au sol les éléments structuraux (poteaux, cordages, sangles, ancrages et autres) des jeux gonflables et leur compresseur selon les recommandations du fabricant.
- › Installer le coussin et le compresseur dans un endroit sécuritaire et selon les normes du fabricant.
- › Inspecter tous les jeux gonflables avant chaque montage. En cas de bris d'un équipement, faites faire les réparations nécessaires ou remplacez-le.
- › Fermer rapidement et adéquatement chacun des jeux gonflables en cas de bris ou de mauvais temps.
- › Ne pas utiliser un jeu gonflable en cas de défectuosité électrique, de bris de la toile ou de mauvais temps.
- › Fermer tous les jeux gonflables lorsque le soleil se couche, sauf si la municipalité possède l'éclairage adéquat.
- › Faire surveiller constamment chacun des jeux gonflables par au moins un employé de la municipalité ou un bénévole. De même, chaque surveillant devrait être adéquatement formé.

- › Démontez tous les jeux gonflables avant le départ des surveillants.
- › Donner des consignes claires aux participants avant leur utilisation des jeux gonflables.
- › Assurez-vous que chaque participant soit dans la tranche d'âges autorisés, conformément aux normes du fabricant.
- › Faites respecter le nombre de personnes maximum autorisées en même temps dans chacun des jeux gonflables, selon les normes du fabricant.
- › Ayez près des jeux gonflables une trousse de premiers soins.
- › Assurez-vous qu'un téléphone soit près des jeux gonflables pour pouvoir joindre rapidement les secours en cas d'urgence.

PATAUGEOIRE (JEUX GONFLABLES AVEC BASSIN D'EAU)

- › Si vous avez un bassin dont la profondeur de l'eau est supérieure à 150 mm, celui-ci est considéré comme une pataugeoire, selon la loi. Il est donc nécessaire de respecter le [Code de sécurité](#).

ENTENTE ÉCRITE

1. Si vous effectuez de la location de jeux gonflables, vous devriez signer une entente de service.
2. Abstenez-vous de signer un contrat indiquant que l'entreprise de location se dégage de toutes responsabilités.
3. Avant de signer une entente, faites-la vérifier par notre [Service d'assistance juridique \(SAJ\)](#).

RESSOURCES

- › [Gouvernement du Canada](#)
- › [Guide explicatif – Chapitre IX, Lieux de baignade, du Code de sécurité](#)